

Parc national de Port Cros

Orientation 5.5 Pérenniser et poursuivre les actions et les initiatives d'information, de sensibilisation et d'éducation

L'effort d'information, de sensibilisation et d'éducation auprès de tous les publics est à poursuivre et à démultiplier sur le territoire du parc national de Port-Cros et sur certains sites stratégiques. Ceci afin que chacun puisse comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable, conscient des richesses et des fragilités du territoire.

Les professionnels seront également davantage mobilisés, notamment ceux qui exercent au contact du milieu marin, pour la sensibilisation et la promotion de comportements écoresponsables et dans l'information des usagers.

7 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
<p>5.5.1 Faciliter la découverte de l'espace « parc national » pour la jeunesse des communes de l'aire d'adhésion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maitrise d'ouvrage • Production d'un catalogue de l'offre disponible sur le territoire et des modalités d'accueil en particulier <p>dans les coeurs. Formalisation des partenariats par des conventions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Information et facilitation auprès des établissements scolaires (écoles primaires). • Mise à disposition d'animateurs municipaux pour la mise en oeuvre des programmes d'éducation artistique et culturelle. • Organisation de la prise en charge des frais de transports et d'hébergement des scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compagnies maritimes • Éducation nationale • CG83 (collèges/insertion) • CR PACA (lycées) • Gestionnaires de sites du CELRL • Intercommunalités • Centres de vacances et de loisirs, villages de vacances • CDOS / DDOS
<p>5.5.2 Poursuivre l'effort d'information et de sensibilisation des publics en priorité dans les lieux d'accueil et d'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Animation d'un réseau • Proposition des supports et/ou des contenus pour affichages et communications web et multimédias 	<ul style="list-style-type: none"> • Relais d'information dans les lieux institutionnels de la commune • Poursuite de leur 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs et réseaux EEDD • OT, gestionnaires des

Parc national de Port Cros

<p>du territoire et dans les espaces terrestres et marins d'intérêt patrimoniaux majeurs.</p> <p>La priorité est de renforcer le maillage d'information et de sensibilisation auprès des pratiquants d'activités balnéaires et nautiques sur l'aire maritime adjacente (plaisance, pêche maritime de loisir, plongée, chasse sous-marine, etc).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inscription dans les programmes de communication engageantes sur l'Aire Maritime Adjacente • Adaptation du message au contexte local 	<p>engagement ou inscription dans les campagnes d'information et de sensibilisation</p>	<p>sites (musées, sentiers, lieux d'accueil, sites du CELRL, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associations et établissements accueillant du public • Gestionnaires de port,PTP • Compagnies maritimes • Intercommunalités (contrats de baie), animateurs / opérateurs Natura 2000 • Syndicats professionnels, acteurs socioéconomiques, fédérations sportives • CG83 (ENS) • DDTM, DREAL, PREMAR
<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>	<p>[...]</p>
<p>5.5.5 Nouer des partenariats engageant les distributeurs de matériel de loisirs terrestres et marins dans la promotion des pratiques écoresponsables dans le parc national de Port-Cros.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la démarche • Formalisation des partenariats par des conventions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication / Valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Distributeurs de matériel de loisirs terrestres et marins • Fédérations sportives

Parc national de Port Cros

• CDOS, DDCS

Parc national de Port Cros

<p>5.5.6 Mettre en place et animer un réseau des sentiers sous-marins</p> <p>aux thématiques et aux approches complémentaires sur l'aire maritime adjacente.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la démarche • Promotion • Appui pour la création de nouveaux sentiers sous-marins 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans la mise en place et dans la vie du réseau. • Promotion 	<ul style="list-style-type: none"> • Associations collectifs réseaux EEDD, animateurs des sentiers • OT, ADT • Fédérations sportives • Animateurs/opérateurs N2000 • Intercommunalités (5 contrats de baies) • Éducation nationale, CG83, CR PACA • DDTM, DRASSM
<p>5.5.7 Mobiliser l'ensemble des acteurs du transport maritime pour faire du temps du voyage, vers les îles et les coeurs du parc national, un moment privilégié de l'information et de la sensibilisation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien à la démarche • Proposition des supports et/ou des contenus pour affichages et communications web et multimédias • Soutien aux initiatives de médiation 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication institutionnelle • Soutien technique 	<ul style="list-style-type: none"> • Compagnies maritimes • Autorités portuaires, • Gestionnaires de ports • Associations collectifs et réseaux EEDD

Référence ID de l'article : #4796

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-13 20:24